

Armes biologiques : quel danger?

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **142 (1997)**

Heft 9

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-345811>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

hors du territoire allemand, dans le cadre des forces de réaction rapide, comprend plusieurs véhicules (conduite, engagement, lanceur) qui peuvent être aéro-transportés, entre autres, par des *CH-53 Super Stallion*.

Le véhicule-lanceur comporte un châssis long *Wiesel* avec une tourelle abaissable pour le transport aérien, sur laquelle se trouve un lanceur multiple pour *Stinger RMP*. Il existe une possibilité en option d'engager d'autres types de missiles (*Mistral, Iгла, RBS 70/90, Bolide, Spike*). Quatre missiles se trouvent sur le lanceur, 4 autres sont stockés

dans le véhicule. Ils peuvent également être lancés « à la main », les accessoires nécessaires (batteries, poignées) se trouvant également à bord.

L'unité de détection intégrée, composée de FLIR, TV, télémètre laser, assure un temps de réaction très court et la poursuite automatique du but. Un GPS (Global Positioning System) et un INS (Inertial Navigation System) garantissent des engagements à n'importe quel endroit du globe. Via VHF, un système C3I assure la transmission de la parole et des données.

En Russie : pas d'argent pour de nouveaux avions de combat !

■ A cause de l'état des finances, les forces aériennes russes n'ont pas reçu le moindre avion de combat neuf en 1996. Le nombre d'avions neufs livrés à la troupe, 500 en 1989, est descendu à 0 ! Il en résulte un vieillissement du parc des avions de combat, ce qui influence la disponibilité technique des appareils : environ la moitié des appareils de combat n'est pas apte à l'engagement. Selon des données russes, il y a environ 3000 avions et hélicoptères incapables de voler dans l'ensemble du pays.

S. Cz./H. W./Ph. Z.

Armes biologiques : quel danger ?

La guerre du Golfe de 1991 et la découverte de l'arsenal irakien ont entraîné une prise de conscience accrue du danger potentiel représenté par les armes biologiques et chimiques ; l'affaire d'Aum Shinrikyo (attentat au sarin dans le métro de Tokyo en 1995) a montré que leur usage éventuel, même par un groupe terroriste indépendant d'un Etat, ne relevait plus de la fiction. Plusieurs instances s'en soucient aujourd'hui : un groupe d'experts de l'OTAN doit livrer d'ici à l'automne une série de recommandations en vue de faire face à une éventuelle attaque biologique ou chimique.

Dans son édition 1996-1997, le rapport annuel *Strategic Survey*, publié par l'International Institute for Strategic Studies (Londres), rappelle qu'il est relativement aisé de produire le matériel nécessaire pour des armes bactériologiques. Le problème est plutôt de les utiliser pour atteindre une population ; les agents biologiques doivent être consommés ou inhalés. Contrairement à une idée répandue, il serait difficile de contaminer des réserves d'eau d'une localité au moyen d'agents biologiques, car les produits chimiques de purification de l'eau risquent fort de les détruire et la dilution même les priverait d'efficacité dans la plupart des cas. Quant à la dispersion des agents biologiques dans l'air, elle est toujours aléatoire, soumise aux conditions climatiques, etc. (comme l'ont montré les essais infructueux d'Aum Shinrikyo avant de décider de recourir au sarin). Cependant, dans des conditions favorables, les conséquences pourraient être très lourdes.

Or, le risque existe que certains obstacles encore existants pour l'utilisation efficace d'armes chimiques soient surmontés en raison des progrès dans le domaine des biotechnologies. Il importe donc de ne pas perdre de vue cette question. Il ne suffit pas pour cela de développer des mécanismes de contrôle dans le cadre de la convention de 1972 sur les armes biologiques : étant donné qu'il paraît pratiquement impossible d'empêcher un groupe déterminé d'acquérir des agents biologiques, des efforts dans le domaine de la protection et du renseignement sont indispensables pour avoir des chances d'assurer une prévention efficace.

**Office central de la défense,
Situation et évolution, 11 juin 1997.**